

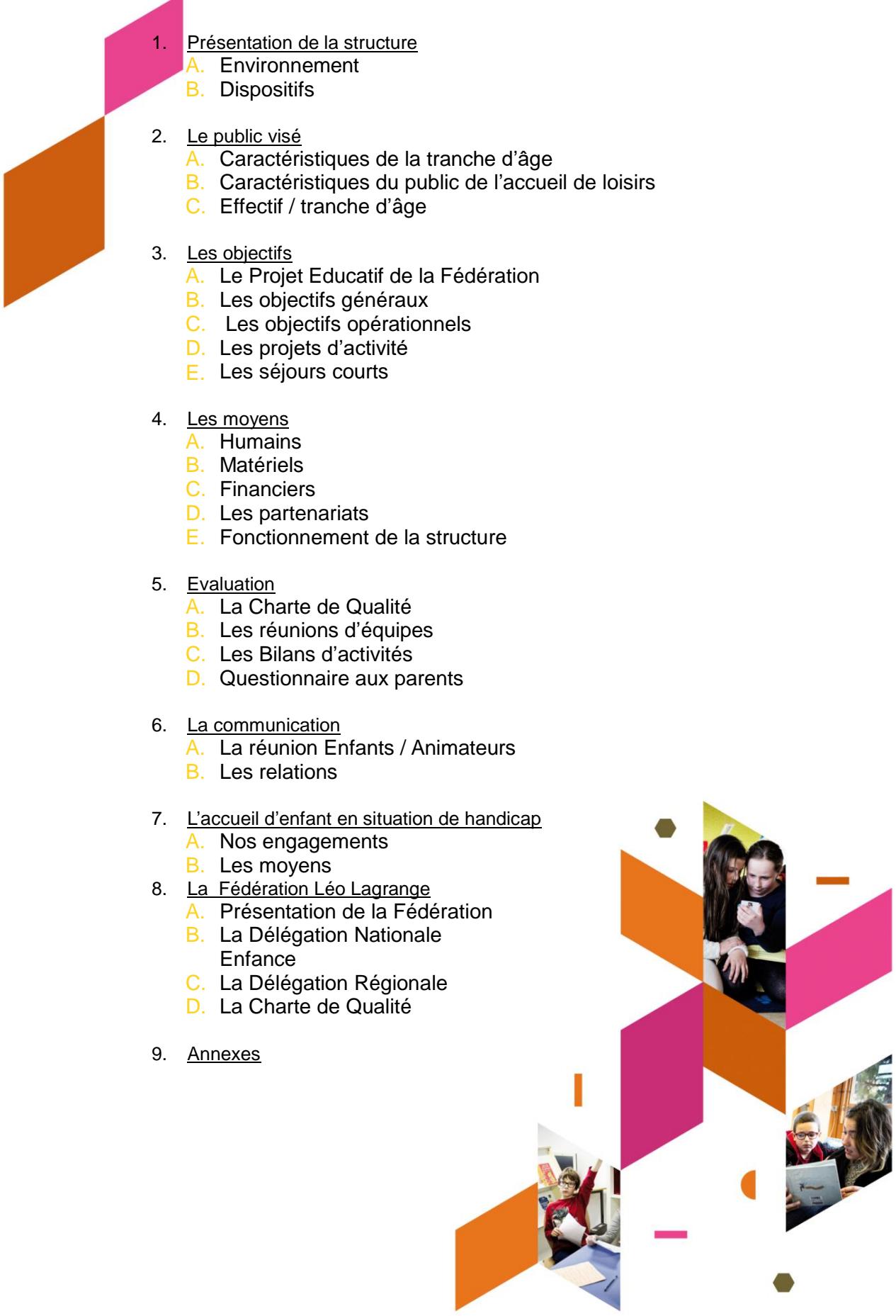


Projet Pédagogique ALAE Pasteur 2018/2019

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES



Sommaire

- 
1. Présentation de la structure
 - A. Environnement
 - B. Dispositifs
 2. Le public visé
 - A. Caractéristiques de la tranche d'âge
 - B. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs
 - C. Effectif / tranche d'âge
 3. Les objectifs
 - A. Le Projet Educatif de la Fédération
 - B. Les objectifs généraux
 - C. Les objectifs opérationnels
 - D. Les projets d'activité
 - E. Les séjours courts
 4. Les moyens
 - A. Humains
 - B. Matériels
 - C. Financiers
 - D. Les partenariats
 - E. Fonctionnement de la structure
 5. Evaluation
 - A. La Charte de Qualité
 - B. Les réunions d'équipes
 - C. Les Bilans d'activités
 - D. Questionnaire aux parents
 6. La communication
 - A. La réunion Enfants / Animateurs
 - B. Les relations
 7. L'accueil d'enfant en situation de handicap
 - A. Nos engagements
 - B. Les moyens
 8. La Fédération Léo Lagrange
 - A. Présentation de la Fédération
 - B. La Délégation Nationale
Enfance
 - C. La Délégation Régionale
 - D. La Charte de Qualité
 9. Annexes



1) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A) Environnement

1/ Champs d'action de l'accueil

Perpignan, chef-lieu du département des Pyrénées orientales est une ville située en région Languedoc Roussillon. Notre structure est implantée dans le territoire nord de la ville au sein du quartier du Bas Vernet.

2/ Caractéristiques

La Ville de Perpignan s'inscrit dans le cadre de son projet éducatif comme un acteur de l'éducatif autour de l'enfance. Elle a souhaité confier au secteur associatif local la mise en œuvre des activités de loisirs. Elle permet le développement d'actions éducatives sur les temps des enfants.

3/ La structure

L'ALAE se situe au sein du groupement scolaire Pasteur Lamartine, dans le quartier du Bas Vernet. Beaucoup de commerces se trouvent à proximité ainsi que la mairie de quartier. L'école se trouve à proximité du centre-ville, elle est située au centre des HLM Pont rouge et St Louis, à proximité de quartiers résidentiels.

L'ALAE Pasteur est ouvert depuis l'année 2004. L'École Élémentaire Pasteur Lamartine accueille environ 370 élèves âgés de 6 à 12 ans.

C'est aussi une école Bilingue Catalan, ce qui signifie qu'à chaque niveau, il y a des classes bilingues.

Les élèves sont répartis dans 22 classes pour la plupart à double niveau.

L'école accueille également deux classes appelées «ULIS» dont une de déficients auditifs.

B) Dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.



Suite à la refondation de l'école, la ville de Perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définies conjointement avec les partenaires du PEL.

Le PEDT est formalisé par secteur de collège. L'ALAE Pasteur Lamartine dépend du secteur «PAGNOL»

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de perpignan sont les suivants :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Les objectifs éducatifs de la ville

- ✓ Prendre l'enfant dans sa globalité
- ✓ Respecter les rythmes de vie
- ✓ Rendre l'enfant citoyen
- ✓ Faire de la ville un espace éducatif global
- ✓ La réussite scolaire

Notre action éducative prendra en compte ses dispositifs et

Objectifs afin de participer activement au cadre éducatif autour de l'enfant.



LE PUBLIC VISE





2) LE PUBLIC VISE

A) Caractéristiques de la tranche d'âge

L'ALAE est destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans inscrits à l'école Elementaire Pasteur Lamartine pour les temps périscolaires mis en place par la mairie de Perpignan.

Nous mettons en place des groupes d'âges ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants.

A travers nos connaissances de l'enfant

(La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique).

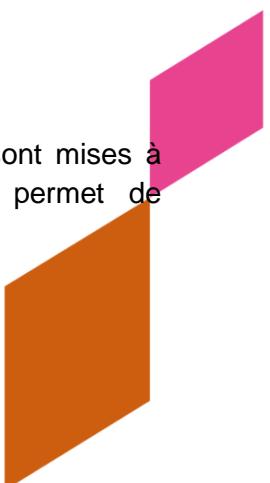
	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	-apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante	- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture	- fin de l'égocentrisme : se tourne vers les autres - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération
8/12 ans	- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	- la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

Nos propositions prendront en compte les besoins de chaque enfant. Elles seront diversifiées afin que chacun puisse faire ses choix en toute liberté.

Géographiquement :

- **les enfants de 6 à 8 ans** occupent la « petite cour »
- **Les 8 ans - 12 ans** occupent la « grande cour »

Des salles d'activité ont été attribuées à chaque groupe. Quelques classes sont mises à notre disposition par l'équipe enseignante. Ce partage des locaux nous permet de proposer des activités éducatives variées et par petit groupe.



B) Caractéristiques du public

Un public éclectique habite ces zones, c'est un public de toutes origines et de toutes classes sociales. Nous accueillons périodiquement des enfants du voyage qui fréquentent l'ALAE pendant le temps du repas.

De même, nous avons 14 enfants des Ulis dont 6 malentendants de 6 ans à 12 ans. Il s'agit là d'une caractéristique importante de notre public. C'est pourquoi dans notre travail, nous favorisons toutes les ressources en matière de communication (Affichages divers, code couleur...)

C) Effectif par tranche d'âge

	AGE	6-9 ANS	9-12 ANS	TOTAL
A.L.A.E	Accueil soir	40	15	55
	Restauration	101	55	166

Il y a en moyenne **160** enfants inscrits sur le temps méridien de l'ALAE élémentaire.

Concernant les temps d'accueil du soir, nous accueillons une moyenne de 55 enfants sur chaque tranche horaire.



3) LES OBJECTIFS

A) Le projet éducatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention :

- des démarches éducatives démocratiques,
- des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées,
- des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté
- un accès facilité à la diversité culturelle.

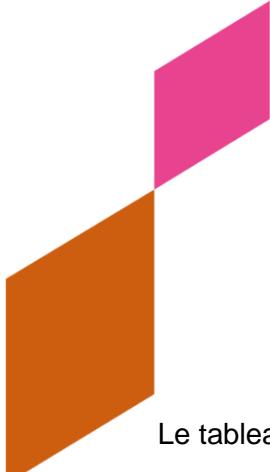
« *La construction de l'esprit critique* »

Pour la Fédération, les accueils sont pour les enfants et les jeunes, des espaces éducatifs d'épanouissement personnel, de vie en groupe et d'accès à l'autonomie, d'apprentissage de la citoyenneté, complémentaire à la famille et à l'école.

- ✓ Donner les moyens à tous tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- ✓ Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances.
- ✓ Proposer aux publics de tous âges des activités et loisirs « intelligents ».
- ✓ Etre l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'expression citoyenne.
- ✓ Favoriser l'échange culturel et la mixité sociale.

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est un lieu de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique, d'apprentissage de la vie collective et du respect de l'autre.





B) Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général - 1	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>Mise en place d'animation ponctuelle</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours de découverte de l'art</i>	<i>Découverte des arts du cirque par une animatrice et pratique de la danse par une autre</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Réalisation de travaux manuels à l'aide d'objet recyclés</i>

C) Les objectifs opérationnels

L'équipe d'animation a décidé de mettre en avant trois objectifs en lien avec le projet éducatif de la fédération et le projet de l'école afin d'accompagner au mieux les enfants et d'établir une réelle complémentarité éducative avec nos partenaires. Ces trois objectifs sont communs aux objectifs généraux que ceux que l'équipe enseignante ont défini dans leur projet d'école. Le projet d'école a été réécrit en 2017.

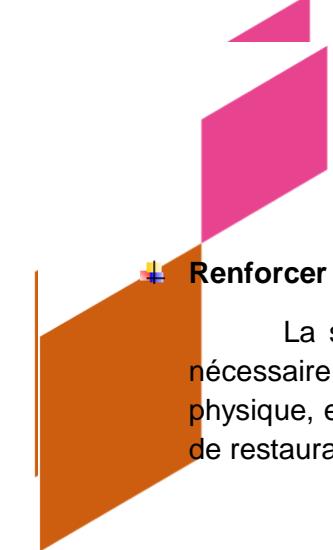
Encourager le vivre ensemble, le respect des autres

Cette valeur contribue à créer un groupe dans lequel les enfants développent au mieux le vivre ensemble.

- Savoir que tous les enfants ont les mêmes droits et que, par conséquent, le respect de chacun est important.
- Les enfants doivent connaître les droits qu'ils ont, mais ils doivent découvrir les obligations que cela engendre.
- Développer une conscience sociale face à leurs droits et devoirs en tant que citoyens.

Pour cela tout les ans nous consacrons une semaine entière à faire découvrir les droits des enfants à travers le jeu (semaine des droits de l'enfant)





Renforcer la politique de santé et la pratique du sport

La santé n'est pas uniquement une affaire de grands ! Un travail sur l'hygiène est nécessaire : apprendre les règles d'une bonne hygiène de vie par l'alimentation, l'activité physique, et toutes les différentes actions éducatives. Le brossage des dents après le temps de restauration.

Nous allons mettre en place cette année des ateliers autour du « bien manger », nous prévoyons de faire intervenir une nutritionniste.

Permettre l'accès à la culture en général

Indispensable au libre développement de la personnalité de chacun, l'accès à la culture est un droit. Il permet de découvrir le monde, d'acquérir les moyens d'en faire partie et par là, de la liberté d'agir pour son propre bien et pour celui des autres.

Notre rôle sera d'aider, d'accompagner chaque enfant afin qu'ils puissent grandir.

Transmettre aux enfants le langage et les codes sociaux afin de l'accompagner dans sa construction. Amener les enfants à participer à la vie collective et d'en être un membre actif.

- ❖ Les laisser prendre des initiatives et des décisions
- ❖ Laisser l'enfant communiquer ses savoirs
- ❖ Etre acteurs de leurs loisirs
- ❖ Respecter les rythmes individuels
- ❖ Adapter les fonctionnements aux besoins et aux attentes

Nous allons mettre en place des ateliers autour des cultures urbaines, grâce à la formation de deux personnels de l'équipe d'animation et en répondant à un appel à projet du théâtre de l'archipel.

B) Les projets d'activité

Ces projets viennent en soutien et en lien aux actions pédagogiques des enseignants autour des apprentissages. Ils permettent une continuité pédagogique envers les enfants.

L'organisation de l'accueil des enfants à 11h30 et à 17h, le partage d'informations ainsi que la mutualisation de certaines salles permettent et entraînent les échanges et la concertation entre les animateurs et les enseignants. Cette démarche de travail demande une rigueur, une relation entre les différentes équipes enseignantes et d'animation, un

respect et une reconnaissance du travail de chacun. Il est donc demandé à chaque animateur de participer à la vie de l'école et d'en connaître et comprendre les intentions.

Les thématiques de l'année

THEMATIQUE	OBJECTIFS	MISE EN ACTION
Initiation à la langue des signes	Permettre aux enfants de s'initier à la langue des signes afin de favoriser l'échange entre les enfants malentendants et les autres.	Partenariat avec les SEA qui propose d'initier les enfants volontaires chaque semaine à la langue des signes
L'éco citoyenneté	Apprendre aux enfants les éco-gestes du quotidien	Mise en place de poubelles de tri à la cantine (poubelle jaune et compost) et aussi dans les salles d'activités.
Chasse au gaspi	Informier et sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire	Participation avec le SIST à la pesée des déchets (1 semaine) et mise en image des pesées.
Initiation tir à l'arc	Initiation au tir à l'arc	Intervention DDCS
Initiation Cross training	Initiation au cross training	Intervenant diplômé
Initiation à la robotique	Permettre aux enfants de se familiariser avec la robotique	Utilisation des malles robotique Leo LAGRANGE par une animatrice formée.
Mini toque	Faire participer les enfants à un concours de cuisine	Participation au concours des minis toques du SIST.
Inter ALAE	Permettre l'échange entre ALAE de façon ludique et sportive	Participer au projet commun des Olympiades Inter-ALAE.
Conseil d'enfant	Participer à la vie de l'école et de l'alae	Elections d'enfant délégués représentant l'alae pour les conseils d'enfant.



LES MOYENS



A) Les moyens humains

L'équipe Pédagogique est composée :

- D'un directeur titulaire du BAFD, dérogation BPJEPS en cours
- D'un adjoint de direction titulaire du BAFD
- De 12 animateurs titulaires d'un BAFA ou d'un brevet professionnel de l'animation ou en qualité de stagiaire tous embauchés par la fédération
- D'un coordinateur éducatif du Service Enfance de la Mairie de Perpignan et d'un de la fédération Léo Lagrange.

L'équipe de direction doit :

- Gérer pédagogiquement, administrativement, financièrement, humainement et techniquement la structure et tout ce qui s'y rapporte.
- Favoriser le travail en équipe et la formation de l'équipe
- Coordonner les actions mises en place
- Servir de relais entre les différents acteurs du projet : l'école, la fédération Léo Lagrange, les différents services de la mairie et les familles.
- Veiller au respect du projet pédagogique
- Veiller au respect des projets d'activités
- Coordonner les actions des animateurs
- Mettre en place des outils de travail autour de l'animation
- Proposer des actions autour de thèmes d'activités (possibilité d'intervenants extérieur)
- Gérer le matériel d'animation

Les animateurs doivent :

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique et le mettre en pratique
- Travailler en équipe
- Répondre aux besoins et attentes des enfants
- Mettre en place des activités diversifiées
- Animer de façon ludique les ateliers
- Veiller au respect des règles de vie dans l'école
- Mettre en place des projets en commun avec l'équipe enseignante



Les animateurs sont les relais du directeur. Ils sont de ce fait garants de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés. Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.

Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.

Préparation et concertation

- ✓ Une réunion de préparation aura lieu, avant le 1^{er} jour de l'ALAE et au cours de la première semaine de fonctionnement pour réévaluer le fonctionnement avec toute l'équipe d'animation
- ✓ Le projet ALAE sera présenté lors du conseil d'école aux parents délégués.
- ✓ Des rencontres auront également lieu entre l'équipe d'animation et l'équipe technique.
- ✓ L'équipe d'animation se réunira un jeudi sur deux pour mettre en place les projets d'activités et pour des temps de concertation sur les temps du midi et du soir.
- ✓ Différentes rencontres auront lieu avec l'équipe enseignante tout au long de l'année afin d'améliorer les relations.
- ✓ Rencontre régulière avec la directrice de l'école.
- ✓ Mise en place de permanences durant le mois de septembre pour les parents afin de nous rencontrer, d'expliquer le rôle du ALAE et de remplir les documents administratifs.
- ✓ Préparation d'un spectacle de fin d'année à destination des parents afin de favoriser l'échange.

La place des parents

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre. Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre que se met en place le comité d'usagers de l'accueil de loisirs, qui peut prendre des formes variées (réunions, sorties, rencontres, déjeuners etc...) et qui représente un engagement fort de notre équipe d'animation.

➤ La famille et les enfants



Chaque enfant présent à l'Alaé est sous la responsabilité de l'équipe. Aucun enfant n'est autorisé à quitter seul l'Alaé sans l'autorisation du responsable légal. Un adulte devra obligatoirement venir chercher l'enfant et prévenir l'équipe de son départ.

Les parents dont les enfants doivent suivre un traitement médical doivent nous fournir obligatoirement la photocopie de l'ordonnance ou demander à établir un PAI.

Les parents qui souhaitent que leurs enfants ne mangent pas de la viande doivent en informer le service de restauration afin qu'il ne lui en soit pas servi.

➤ La relation avec les parents

Nous favoriserons l'écoute et l'accompagnement des familles :

- grâce aux manifestations organisées auxquelles les parents seront conviés.
- grâce aux différents temps d'accueils possibles pendant le temps périscolaire.
- grâce à des rencontres formelles ou informelles.

B) Les moyens matériels

Locaux de chaque structure mis à disposition de l'ALAE

	LOCAUX INTERIEURS	LOCAUX EXTERIEURS
ELEMENTAIRE	1 salle dédiée ALAE 1 bibliothèque 1 salle d'activité à l'étage Les salles de classe les midis sur demande 1 gymnase 1 bureau	2 cours 1 préau 1 terrain de basket-ball

- Le bureau se situe au niveau de la salle 1, dans la cour des enfants de cycle 2.
- Le coin des animateurs est situé dans le bureau de la direction. On y trouve un casier pour chaque membre de l'équipe, tous les documents concernant l'ALAE (administratif et pédagogique), l'armoire à pharmacie, etc...

- Les lieux d'activités doivent être rangés au quotidien et maintenus propres. Le matériel de nettoyage se trouve dans le bureau.

Les lieux de stockage

Chaque salle d'activité est dotée du matériel usuel (feuilles, feutres, crayons, ciseaux, colle, etc...) Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin dans sa salle d'activité.

Les animateurs seront référents d'un pôle de matériel et devront vérifier l'état de celui-ci, le stock, et gérer le balisage des produits.

C) Les moyens financiers

Le Budget périscolaire accordé est fixé en fonction des effectifs réels. Le Budget pédagogique est de 0.20€/h/enfant.

La répartition budgétaire est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe :

- **Le matériel pédagogique** : *budget le plus conséquent car nous souhaitons vivement que nos activités soient de qualité avec du matériel adéquat. Par contre, cela n'empêche pas un travail de réflexion sur les produits de récupération.*
- **Les besoins en pharmacie** : *pharmacie propre à l'ALAE + 3 mallettes mobiles.*
- **Activités diverses** : « *intervenant autour de trois pôles (art plastique, sport, lecture, écriture), organisme de spectacle, ...* »
- **Transport** : *les déplacements lors des inters-ALAE ou sorties.*
- **Alimentation** : *Budget réparti entre les activités pâtisserie et le goûter à 17h que nous avons en place. Ou par exemple le goûter de noël,...*

Ce temps du goûter a été mis en place afin de proposer une collation aux enfants et de répondre aussi aux problèmes « des goûters trop sucrés, trop salés ou pas du tout de goûter à l'école». Cependant cet espace doit rester un temps convivial et non



obligatoire qui symbolise un peu la clôture de la journée école. On peut y entonner un chant ou animer une discussion.

D) Les partenariats

L'équipe enseignante

L'équipe de l'école élémentaire Pasteur est constituée de 22 enseignants, 1 directrice détachée de l'enseignement, 2 services civiques. L'équipe enseignante est très dynamique et investie dans plusieurs projets.

Nous participons conjointement à plusieurs manifestations, respectons et faisons respecter le même règlement intérieur. Notre démarche reste dans l'intérêt de l'enfant chacun dans ses missions.

L'équipe technique

Une concierge est présente sur l'école. Une relation étroite est mis en place autour de la surveillance des allées et venues dans l'école surtout au moment des garderies scolaires en particulier de 11h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h. et de 17h à 17h30 et à 18h.

Le service restauration

L'équipe est composée de 4 employées de restauration dont la mission est d'assurer le temps de repas des enfants. Elles participeront aux projets autour de l'hygiène alimentaire et à la décoration et mise en valeur de l'espace restauration.

Des temps de concertation formels ou informels seront mis en place avec la responsable afin d'assurer une continuité et un dialogue essentiel au bon fonctionnement de ce temps de restauration.

Les partenaires institutionnels



Le service enfance de la ville, dont le but est de nous proposer plusieurs projets ainsi que des activités destinées à l'enfance. Sur l'ALAE Pasteur Lamartine, le coordinateur ville

est présent, se déplace sur site régulièrement et nous apporte l'entraide éducative dont on peut avoir parfois besoin.

Les partenaires financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- ✓ la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- ✓ La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- ✓ La Mairie de Perpignan qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLL (délégation de service public).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

E) Fonctionnement de la structure

Vous pouvez trouver en annexe le règlement intérieur de l'ALAE, en lien direct avec celui du groupement scolaire Pasteur Lamartine.

Horaires

11H45 – 14H00	11H45 – 12H30 : Temps de garderie
	Temps de pause méridienne
	13H30 – 13H50 : Temps de garderie
17H00 – 18H15	Accueil du soir



Inscription

La restauration :

Il reste indispensable en ce qui concerne l'inscription au repas de s'inscrire auprès du Service Restauration et logistique de la Mairie (Repas), les modalités de facturation restent les mêmes que pour un accueil restauration classique.

Service scolaire : 10 rue du Castillet ou mairie de quartier nord.

Le temps d'accueil (midi et soir):

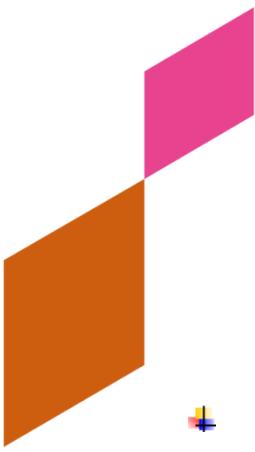
L'inscription se fait auprès de la mairie avant le 1er jour d'inscription. Une participation financière suivant le quotient familial CAF (revenu famille) leur sera demandé lors de l'inscription.

La liste des différentes pièces à fournir et les conditions sont disponibles sur le site internet de la Mairie de Perpignan ainsi que celui de l'accueil de loisirs et directement dans nos locaux.



ORGANISATION DES DIFFERENTS TEMPS DE L'ALAE





L'interclasse en élémentaire

L'équipe se compose de 12 animateurs, d'un directeur et d'une adjointe. Nous accueillons en moyenne 160 enfants les lundis, mardis, jeudis et les vendredis. Le taux d'encadrement en élémentaire est de 1 animateur pour 14 enfants.

De par la situation de la cantine qui se situe à l'extérieur de l'enceinte de l'école, nous avons dû mettre en place un fonctionnement par groupe d'âge. Ainsi, les animateurs sont divisés comme suit :

Groupe des CP ----- 3 animateurs
Groupe des CE1 ----- 2 animateurs
Groupe des CE2 ----- 3 animateurs
Groupe des CM1 ----- 2 animateurs
Groupe des CM2 ----- 2 animateurs

La cantine élémentaire est organisée en self. Par conséquent, les enfants se servent des composantes du repas en amont à l'aide d'un plateau qu'ils débarrasseront à la fin.

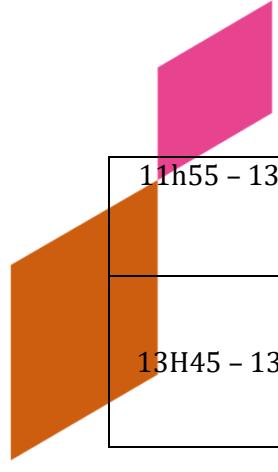
L'ordre de passage à la cantine a été déterminé en fonction des locaux et de l'effectif des groupes. En effet, deux salles de restauration sont à la disposition des enfants de l'école élémentaire, l'une étant plus petite que l'autre. Il conviendra donc d'installer les deux groupes les plus nombreux dans la plus grande salle (salle du bas) et les trois autres groupes dans la salle du haut (petite salle). Chaque groupe aura un minimum de 30 minutes pour prendre leur repas.

Chaque groupe doit proposer des activités complémentaires aux enfants sur le temps de l'interclasse (activités physiques et créatives ou plus calmes). Ainsi qu'un projet au choix de l'animateur a proposé sur la durée du cycle.

Les plannings d'activités sont élaborés en début de cycle sur le temps de réunion du mardi après-midi. Ils sont par la suite affichés au niveau d'affichage devant chaque entrée d'école.

L'équipe d'animation doit s'adapter aux besoins et désirs des enfants tout en veillant à leur sécurité physique, morale et au respect du règlement intérieur et des règles de vie.

11H45	Chaque animateur est référent d'une classe. Il doit se présenter à 11H45 devant celle-ci avec son listing d'appel mis à jour par l'équipe de direction grâce à l'intranet axel et prendre en charge <u>tous les enfants</u> inscrits sur le temps de l'interclasse. Il se rend ensuite dans la cour pour retrouver son groupe et dispense les enfants dans leurs groupes respectifs.
-------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



11h55 – 13H45	C'est un temps où les enfants vont se restaurer, faire des activités et jouer librement.
13H45 – 13H50	Chaque groupe se rend dans la cour pour la récréation. A 13H50, les enseignants viennent relayer les animateurs. C'est un moment d'échange et d'informations concernant le déroulement du temps de l'interclasse.

Le temps de garderie du midi

Ce temps a été mis en place pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et dont les familles ne sont pas disponibles pour venir chercher leurs enfants dès la sortie de classe à 11H45 ou redéposer leurs enfants à 14H00. L'effectif moyen des enfants pour chaque temps de garderie est de 10 enfants.

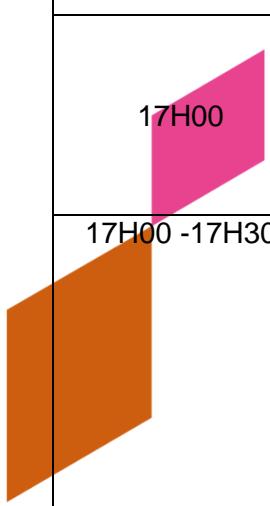
L'équipe de direction se charge de ce temps qui se déroule de 11H45 à 12H30 et de 13H30 à 13H50. Celle-ci occupe la salle de l'ALAE ou la cour des petits, lieux privilégiés se situant au niveau de l'entrée de l'école. Un listing de pointage est rempli minutieusement.

L'accueil du soir

L'équipe se compose de :

- 4 animateurs sur l'ALAE élémentaire
- de l'équipe de direction (directrice et adjointe)

Les présences sont notées sur les cahiers d'appel mis en place en début d'année.



HORAIRE	ALAE ELEMENTAIRE
17H00	CP : les enfants se rendent à la bibliothèque CE1/CE2 : les enfants se rendent à la salle 5 CM1 : les enfants se rendent dans la salle 6 CM2 : les enfants se rendent dans la salle 1
17H00 -17H30	Les parents peuvent venir récupérer leur enfant de 17H00 à 17h30. A 17H30, le portail est fermé par nos soins. Nous avons souhaité mettre en place un temps de goûter commun. Cela signifie que nous avons demandé aux parents une participation alimentaire (gâteaux, lait, jus de fruits, compote, etc...) et répartissons toutes ces denrées récoltées sur chaque soir. L'ALAE complète également ce goûter en fonction des besoins. Un menu « goûter » est affiché à l'entrée de la salle ALAE afin que les parents sachent ce que les enfants ont goûté.

17H30 – 17H50	Un espace devoirs est mis en place afin que chaque enfant puisse faire ses devoirs les lundis et jeudis. Des temps d'animation sont proposés les mardis et jeudis. Les enfants n'ayant pas de devoirs sont pris en charge par un animateur qui leur propose différents pôle de jeux en intérieur ou extérieur. Il sera ensuite rejoint par ses deux collègues de surveillance des devoirs au plus tard à 17H50.
17H50 – 18H00	Temps de récréation pour tous les enfants puis, après avoir rangé le matériel, chaque groupe rejoint sa salle pour la sortie avec les familles.
18H00 – 18H15	Ouverture du portail et départ échelonné des enfants avec leur famille. Les enfants sont récupérés à la sortie du porche en bois de l'école.

Notre positionnement concernant la laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Modalités de restauration

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Le SIST Perpignan Méditerranée est le syndicat intercommunal qui gère la restauration.

Pendant le repas, l'enfant devra :

- Goûter à tous les plats, se tenir correctement, et manger proprement.
- Apprendre les gestes élémentaires avec l'aide d'un adulte afin d'acquérir une autonomie importante
- Évaluer le menu grâce à des fiches d'appréciation afin de donner son avis pour la commission des menus (cf. Les partenaires), temps de parole mis en place par les animateurs dans leur groupe.

Des pique-niques seront organisés suivant les différents projets. Une information sera transmise aux parents.



L'EVALUATION



A) La charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais.

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

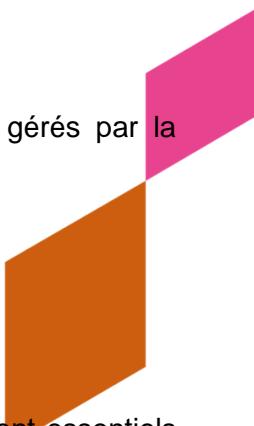
Nous utilisons corolairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.



Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

B) Les réunions

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe. Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)
- La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement, le directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.
Ils sont intégrés dans les rapports du délégué.

L'équipe d'animation devra se réunir régulièrement afin d'établir des bilans de ses actions autour :

- ✓ Des activités
- ✓ Des objectifs
- ✓ De la cohérence et la continuité éducative
- ✓ Des différentes relations partenariales
- ✓ Du public accueilli et de ses envies

C) Les bilans d'activité

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.



Il sera donné à diverses périodes à la coordination de la fédération Léo Lagrange Perpignan, les bilans de janvier à juin, de l'été, de septembre à décembre. De plus, un rapport d'activité sera réalisé en juin.

Ces différents temps de travail autour des bilans représentent une synthèse des différents projets et du travail pédagogique réalisé, ainsi que la représentation autour des journées enfants réalisées.

D) Questionnaire aux parents

Il sera distribué en fin d'année un questionnaire aux parents afin de nous permettre d'évaluer le fonctionnement de notre action et sa cohérence avec l'école. Ces deux éléments nous permettront de répondre aux mieux aux besoins de chacun et d'être en mesure de réévaluer notre travail.



LA COMMUNICATION





A) La réunion enfants / animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement sans se faire violence.

Pour cela, il est important de mettre en place des réunions d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation.

L'affichage destiné aux enfants et à leur famille a pour but d'informer, de donner des repères.

La distribution des programmes ou autre information donnés à titre individuelle est également mise en place pour communiquer le plus précisément possible sur les TAP. Un « passeport TAP » notifiant le choix de parcours de l'enfant ainsi que le planning des différentes activités proposées pendant ces parcours leur sont transmis le premier vendredi de chaque nouvelle session.

B) Les relations

Les partenaires en lien direct avec l'ALAE Pasteur Lamartine sont l'école, la mairie, le personnel du service restauration. Plusieurs réunions sont instaurées dans l'année avec la directrice de l'école ainsi que la coordinatrice ville afin de faire le point sur l'avancé de certains dossiers, communiquer sur d'éventuels problèmes rencontrés ou nouvelles procédures à mettre en place.

C) Multimédia



Un site internet regroupant l'ensemble des informations concernant les ALAE Léo Lagrange de Perpignan est à disposition des familles.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP





A) Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...) Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

B) Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.

- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.

Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





LA FEDERATION LEO LAGRANGE



A) La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Élève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Élu député le 8 mai 1932 à Avesnes-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.



Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

B) La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

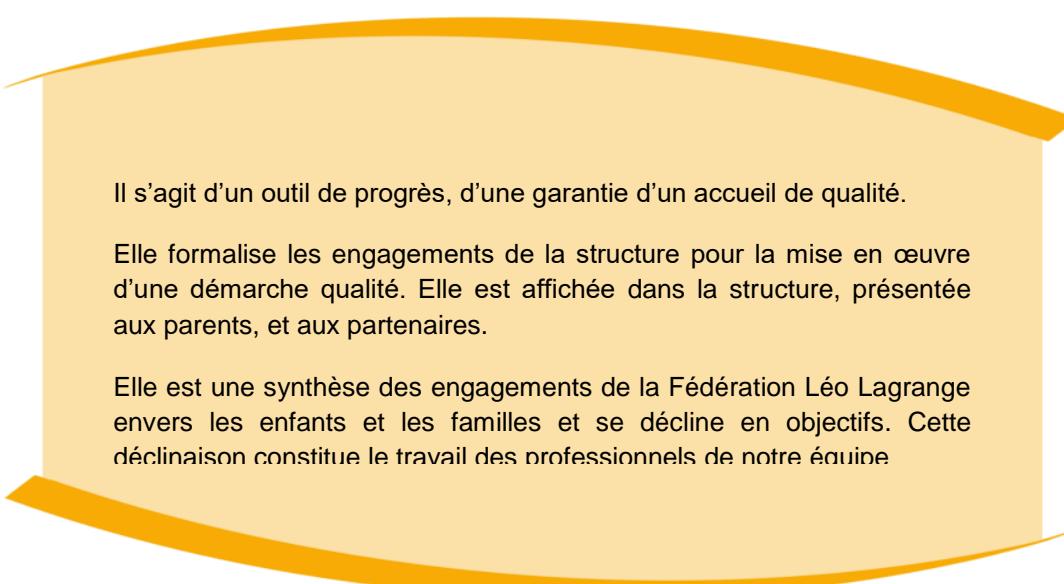




Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

C) La Charte de Qualité



Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe.



Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

Pasteur Lamartine

7, rue Déodat de Séverac

66000 Perpignan

Tel. : 06.20.29.69.52

Mail : pasteur.perpignan@leolagrange.org



Léo Lagrange Méditerranée

Coordination ACM

Rue René Duguay Trouin

66000 PERPIGNAN

04.68.51.75.22

<http://leolagrange-acm-perpignan.org>